



Le Maire d'AUSSAC-VADALLE

A

Maître Julien MILAN

Références : VENTE Mme MARTIN et Mme MALLET / M. VOISIN et Mme DUPEYRAT

Commune de : AUSSAC-VADALLE
Lieu-dit : la Grange
Voie : place de la Chaume
Section : D
Parcelles : 533, 534 et 535

Maître,

En réponse à votre demande du 27 février 2025, je vous informe qu'il n'existe pas à ce jour de plan d'alignement pouvant frapper de servitude les parcelles référencées ci-dessus.

L'alignement appliqué à ces parcelles sera un alignement de faits.

Je vous prie d'agrérer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

A Aussac-Vadalle, le 07 mars 2025.

Le Maire,
Gérard LIOT

